



Réf. D22-006812

Dossier suivi par : ITURRA Elena

Tél. : 03 20 21 60 67

Fax :

Mail : eiturra@lillemetropole.fr

Objet : déploiement AMELIO permanence conseil

Courrier adressé aux 51 Maires de la
Métropole Européenne de Lille

Monsieur le Maire,

Lille, le **19 JAN. 2023**

Monsieur le Maire,

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a développé une offre de services aux particuliers, dénommée AMELIO, pour conseiller et accompagner les travaux de rénovation de l'habitat.

L'offre de service AMELIO évolue à partir du 1^{er} janvier 2023 : des groupements désignés conformément aux règles de la commande publique assureront le conseil et l'accompagnement aux travaux AMELIO dans les 95 communes de la MEL.

Nouveautés :

- une offre qui regroupe le conseil et l'accompagnement aux travaux pour fluidifier les parcours des ménages ;
- de nouvelles équipes tiendront les permanences de proximité en commune ;
- le conseil devient **multithématique** : énergie mais aussi adaptation du logement à l'âge et aux handicaps, mise en sécurité et décence du logement ;
- un **diagnostic de décence** du logement est proposé dans les communes qui n'assurent pas elles-mêmes ce service ;
- l'accompagnement aux travaux offert aux propriétaires de « **passoires thermiques** » du parc locatif (en étiquette énergétique E, F ou G) ;
- une équipe dédiée à l'accompagnement aux travaux des **copropriétés fragiles** du fait de leur taux d'impayés ou de leur situation en géographie prioritaire de la politique de la ville, désorganisées ou sous procédure au titre de la lutte contre l'habitat indigne, des petites copropriétés, des copropriétés passoires thermiques ou ayant adhéré au Service Public de l'Efficacité Énergétique régional.

Les services toujours proposés :

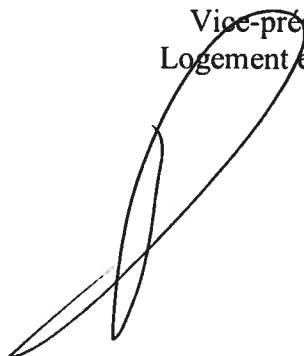
- une **offre d'animation** à la Maison de l'Habitat Durable et hors les murs, pour accompagner tous les ménages dans leur projet ;
- le **conseil neutre, indépendant et universel** pour tout public, quel que soit le statut d'occupation et le niveau de revenus, y compris pour le petit tertiaire ;
- 44 **lieux de permanences-conseil** dans les communes volontaires ;
- un **accompagnement aux travaux à domicile** (diagnostic, montage du projet) **offert aux ménages les plus modestes** (propriétaires occupants et locataires), pour les logements locatifs privés sous prescription de travaux, indécents ou insalubres, vacants depuis plus de 2 ans, dans une approche multithématique (lutte contre l'habitat indigne, adaptation du logement à l'âge et aux handicaps, mise en sécurité des logements, rénovation énergétique).

Le système d'information de notre guichet unique évolue également : un numéro unique, une nouvelle adresse du site internet.

Vous trouverez ci-jointe la cartographie des équipes AMELIO, avec les informations pratiques pour bon relais auprès de vos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations dévouées.

Anne VOITURIEZ
Vice-présidente
Logement et Habitat



PJ : cartographie AMELIO